

Bienvenue à Carlo Di Antonio

En ce début 2012, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Carlo Di Antonio, le nouveau ministre wallon en charge e.a. des Travaux publics et du Patrimoine, deux domaines qui représentent un important gisement de travaux pour nos affiliés. Il vous appartiendra, Monsieur le ministre, de poursuivre l'important Plan routes lancé l'an dernier par votre prédécesseur. Après des années de sous-investissement, ce plan de financement de 600 millions d'euros doit permettre à la Wallonie de se doter à nouveau d'un réseau structurant de qualité mais également d'aider nos entreprises de voirie à préserver leur activité et leur emploi.

Le secteur accueille d'ailleurs favorablement la nouvelle charte de qualité Qualiroute. Nous poursuivons en effet le même but: bâtir des routes modernisées et durables, à l'image d'une Wallonie ambitieuse. A travers la Fédération wallonne des entrepreneurs de travaux de voirie (FWEV), la CCW s'est toujours positionnée auprès de vos prédécesseurs comme un interlocuteur privilégié. Nous ne doutons pas que cette fructueuse collaboration pourra se poursuivre avec vous.

Quant au patrimoine architectural wallon, après une décennie marquée par le tassement des budgets publics y alloués, nous espérons que vous lui consacrerez à nouveau les moyens accrus qu'il mérite. Sa restauration joue un rôle essentiel pour renforcer l'image et l'identité de notre région qui, pour se tourner vers l'avenir, doit aussi valoriser son ancrage historique et culturel. Les budgets stagnent alors que les besoins sont criants.

Il est aussi primordial de sauvegarder le savoir-faire unique de nos entreprises dans le domaine de la restauration. On rappellera ainsi toute l'importance de la mise en œuvre de la récente convention CCW-IPW, initiée par votre prédécesseur. Nous attirons cependant votre attention sur la complexité persistante des procédures de subsidiation et de passation des marchés. Un chantier de restauration d'un bien patrimonial s'assimile pour un maître d'ouvrage public ou privé à un véritable parcours du combattant. Une situation qui nuit gravement à l'activité de nombreuses PME. La restauration du patrimoine mérite aussi un sérieux effort de simplification administrative.

La sauvegarde et la conservation des biens patrimoniaux passeront également par l'adoption d'une vision à long terme. La CCW entend amorcer de nouvelles pistes de réflexion quant à la réaffectation de ces biens en faveur de logements de qualité et de l'activité économique. On ne peut d'ailleurs que vous encourager à associer le privé à la mise en place de modes de financement alternatifs.

Pour vous rendre compte par vous-même du savoir-faire de nos artisans, vous êtes d'ores et déjà convié à découvrir de splendides restaurations à l'occasion de la prochaine Journée Chantiers ouverts du 13 mai prochain.

« Réseau routier et patrimoine architectural : les besoins sont criants »



Francis Carnoy
Directeur général CCW